



Confédération des Maisons de Jeunes et  
de la Culture de France  
168 bis, rue Cardinet- 75017 PARIS



Confédération Nationale des  
Foyers Ruraux  
1, rue Sainte Lucie - 75015 PARIS



Fédération des Centres sociaux et  
Socioculturels de France [FCSF]  
10, rue Montcalm- 75018 PARIS

## Elections municipales 2014

# Les associations d'animation locale : partenaires pour le vivre ensemble

**Les Maisons des Jeunes et de la Culture, les Foyers Ruraux et les Centres sociaux et socioculturels représentent aujourd'hui 5 000 associations de proximité** (900 MJC, 2200 foyers ruraux et 2 000 centres sociaux). Ces équipes font vivre, au plus près des populations, des lieux d'accueil, de convivialité, qui favorisent le développement des solidarités locales et proposent des parcours d'engagements citoyens.

Parce que nos trois réseaux partagent les valeurs d'éducation populaire, de fraternité et de dignité humaine et que les élections municipales sont toujours pour nous une échéance importante du fait de nos relations étroites avec les acteurs locaux, **nous avons décidé de nous adresser ensemble aux candidats aux élections municipales et intercommunales.**

Nos territoires et leurs habitants sont interrogés par de multiples questions : évolution de la situation sociale et économique des familles, problématiques d'isolement, de mobilité, d'accès aux soins, au logement, aux services publics, aux loisirs ...

Autant d'enjeux sur lesquels les bénévoles et les salariés de nos associations initient, innovent et créent des solutions. Ce travail nécessite aujourd'hui de **construire autrement des réponses à ces difficultés**. Pour cela, notre conviction est qu'il faut s'appuyer sur **des dynamiques collectives et participatives**.

Engagés dans cette lutte nous avons besoin de **renforcer le partenariat avec les élus locaux** notamment sur deux objets :

- développer une citoyenneté active,
- conforter l'existence des espaces de solidarité et de lien social vivant.

**Pour renforcer ce partenariat nous faisons trois propositions :**

## 1. Des citoyens engagés : une richesse sous estimée !

Les défis sociaux, économiques, environnementaux qui se présentent à nos territoires sont autant de défis qui demandent l'énergie et l'implication de tous.

Nos structures d'éducation populaire œuvrent à travers leurs pratiques et activités à l'émergence de citoyens impliqués dans la vie de la Cité.

Par ces actions régulières, nous prenons part au combat contre les intolérances, la peur de l'autre, la circulation des idées fausses et des stéréotypes.

***Nous invitons les candidats aux élections municipales à considérer l'analyse des citoyens et leurs envies d'agir comme une chance pour enrichir l'action municipale.***

## 2. Favorisons la vie collective dans nos territoires !

Nos structures offrent des espaces de projets et de débats qui permettent de découvrir la richesse et la force des démarches collectives, combattant ainsi l'individualisme et l'isolement, favorisant l'émancipation de chacun.

Cette expérience acquise au long des années nous permet d'affirmer que des espaces de vie collective doivent être pensés quels que soient les domaines d'actions de la vie municipale: les règles de l'urbanisme, la politique de soutien aux associations, la façon d'animer la démocratie, la relation avec les bailleurs sociaux, le projet éducatif local, etc ...

***Nous invitons les candidats aux élections municipales à intégrer, dans leur réflexion sur l'avenir de leur commune, la promotion des démarches collectives. Les associations locales que nous représentons sont les partenaires d'une telle politique.***

## 3. Construisons une alliance durable entre associations et élus locaux

Pour parvenir aux objectifs décrits ci-dessus, nous, acteurs de la vie sociale locale avons besoin d'une véritable reconnaissance.

Pour cela nous voulons faire la promotion, auprès des élus locaux et des techniciens des collectivités locales, de modes de relations formalisées qui reconnaissent les compétences de nos équipes locales (salariés et bénévoles) et qui sécurisent, sur la pluri-annualité, les moyens financiers de ces projets locaux.

Ces relations, bâties à partir d'un diagnostic partagé, supposent non seulement un accord autour d'un projet de territoire mais aussi la reconnaissance réciproque des compétences et légitimité de chacun, associations et acteurs des collectivités locales. Ce sont des conditions indispensables pour une coopération au service d'un développement concerté du territoire.

***Nous invitons les candidats et futurs élus municipaux à s'engager dans des relations de coopération contractualisées avec les structures de proximité implantées sur leur commune.***